



## **OFFRE D'EMPLOI**

### **DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

La Municipalité Régionale de comté de Beauce-Sartigan est composée de 16 municipalités et compte une population de plus de 54 000 habitants. Nous sommes à la recherche d'un candidat en mesure de relever des défis intéressants pour le développement de notre région, et ce, pour combler le poste de directeur de l'aménagement et du développement du territoire.

Sous la responsabilité du directeur général, le directeur de l'aménagement et du développement du territoire exerce des fonctions de gestion et d'encadrement du Service d'aménagement du territoire et urbanisme et du Service du développement territorial. Le directeur devra planifier, organiser, diriger et contrôler les activités sous sa responsabilité, dont l'aménagement du territoire et urbanisme, la géomatique, l'inspection régionale, les programmes de rénovation et d'adaptation de domicile, le développement du territoire et le développement culturel. Il sera appelé à superviser du personnel dans un environnement syndiqué. Il sera également responsable de l'ensemble des activités financières de son service.

#### **Qualifications et habiletés requises :**

- Détenir une maîtrise en aménagement du territoire ou en urbanisme.
- Être membre de l'ordre des urbanistes.
- Posséder une excellente connaissance des outils de planification du territoire, des tendances, des politiques et de la législation en ce domaine.
- Avoir une expérience de 5 ans dans le domaine ou toute autre expérience pertinente.
- Détenir de bonnes aptitudes de communication orale et écrite.
- Posséder une bonne gestion du temps et des priorités.
- Avoir du leadership.
- Être apte à s'adapter aux différents contextes municipaux.

#### **Conditions de travail :**

- Poste permanent / temps plein.
- Horaire variable : 35/h semaine.
- Salaire : selon politique salariale des cadres (90 196 \$ à 104 598 \$).
- REER et assurances collectives.

#### **Entrée en fonction :**

Septembre 2022.

Votre candidature devra être soumise à la direction générale au plus tard le vendredi 9 septembre 2022, à 16 h à : [direction.mrc@mrcbeaucesartigan.com](mailto:direction.mrc@mrcbeaucesartigan.com).

Seuls les candidats retenus seront contactés. La forme masculine a été utilisée précédemment dans le seul but d'alléger le texte.